

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 7-9 (1957-1960)

Heft: 29

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

Gazette numismatique suisse

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft
Publiée par la Société suisse de numismatique

Redaktions-Comité: Dr. Colin Martin/Lausanne, Dr. F. Burckhardt/Zürich, Prof. Dr. D. Schwarz/Zürich,
 Dr. H. A. Cahn/Basel

Redaktor der Schweizer Münzblätter: Dr. Herbert A. Cahn, Rütimeyerstraße 12, Basel

Administration: Friedrich Reinhardt AG., Basel 12

Erscheint vierteljährlich · · Abonnementspreis:
 Fr. 10.- pro Jahr (gratis für Mitglieder der Schweizer
 Numismatischen Gesellschaft) · Insertionspreis:
 Viertelseite Fr. 30.- pro Nummer, Fr. 90.- im Jahr.

Revue trimestrielle · Prix d'abonnement: Fr. 10.-
 par an (envoi gratuit aux membres de la Société
 suisse de numismatique) · Prix d'annonces: Un
 quart de page Fr. 30.- par numéro, Fr. 90.- par an

Inhalt – *Table des matières*

Georges Le Rider: Sur la fabrication des coins monétaires dans l'antiquité grecque, p. 1 / Numismatische Miszellen, S. 6 / Der Büchertisch, S. 10 / Wiederholung einer Abb. aus Schweizer Münzblätter 28 (1957), S. 11 / Neues und Altes, S. 19 / Münzfunde, S. 22

GEORGES LE RIDER

SUR LA FABRICATION DES COINS MONÉTAIRES DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE.

Une opinion assez répandue veut que les anciens Grecs aient utilisé des poinçons pour confectionner leurs coins monétaires. Le poinçon était sculpté en relief dans un métal très dur, et pouvait imprimer en creux toute une série de coins. Mais il ne représentait nécessairement que la forme générale du type : les parties trop saillantes, en trop fin relief, se seraient brisées au premier choc¹. Les coins ne recevaient donc en creux qu'une ébauche, et devaient être complétés un à un par le graveur. On explique ainsi que des coins issus du même poinçon, s'ils gardent une ressemblance d'ensemble, puissent varier considérablement dans les détails².

Cette opinion, soutenue en particulier par O. Ravel et Ch. Seltman, a été vigoureusement combattue par L. Naville³. Il démontre d'abord que les exemples allégués par les partisans

¹ La frappe en creux d'un motif en relief dans un métal présentant une certaine résistance met en danger les détails trop finement sculptés. Ces détails sont beaucoup moins exposés sur le coin parce qu'ils y sont gravés en creux.

² Il est toujours difficile aux partisans du poinçonnage de préciser ce qui était représenté sur le poinçon : cf. *Congrès Int. de Num., Paris 1953, II, Actes*, p. 558–559.

³ *Les Monnaies d'or de la Cyrénaïque (Genève 1951), Annexe III: Le présumé poinçonnage des coins*, p. 113–119. On trouvera dans ce chapitre la bibliographie relative à la question.